

# DISCOURS DU PRESIDENT DE LA COUR SUPREME A L'OCCASION DE LA DEUXIEME EDITION DU CAFE JURIDIQUE DE LA COUR

*Porto-Novo, siège de la Cour suprême, le jeudi 11 juillet  
2024*

*« La création d'une intelligence artificielle serait le plus grand événement de l'histoire de l'humanité. Mais il pourrait aussi être l'ultime. »* a dit le génie astrophysicien Stephen Hawking.

Et Honoré de Balzac d'ajouter, la clé de toutes les sciences est sans contredit le point d'interrogation ; nous devons la plupart des grandes découvertes au comment ? et la sagesse dans la vie consiste peut-être à se demander, à tout propos, pourquoi ?

**Mesdames et messieurs les magistrats honoraires de la Cour suprême ;**

**Monsieur le président de la chambre administrative ;**

**Monsieur le président de la chambre judiciaire ;**

**Messieurs les premiers avocats généraux ;**

**Madame et messieurs les conseillers et avocats généraux ;**

**Monsieur le Président de l'Agence Francophone et Africaine de l'Intelligence Artificielle;**

**Monsieur le conseiller Technique en système d'information du Président de l'Assemblée Nationale ;**

**Monsieur le représentant de l'Amicale Béninoise du Centre d'Etudes Stratégique de l'Afrique (ABECESA) ;**

**Monsieur le Bâtonnier ;**

**Monsieur le secrétaire général ;**

**Madame et messieurs les professeurs ;**

**Madame et messieurs les magistrats des  
juridictions du fond ;**

**Chers participants, en vos grades, rangs et  
qualités, tous protocoles observés ;**

**Mesdames et messieurs,**

C'est avec un bien réel plaisir, qu'au nom des membres de la Cour suprême et en mon nom propre je vous souhaite la bienvenue à ce café juridique qui porte sur un thème de prégnante actualité ou dont l'évocation ne laisse personne indifférent.

Ce café juridique se tient à la suite du premier organisé le 30 mars 2023 qui a donné l'occasion aux participants d'échanger sur « L'office du juge et la *lex posteriori derogat priori* ».

Il n'y a pas de hasard qui arrivent dans la vie.

Bienvenue à vous tous, dans cette salle Jean Baptiste MONSI, témoin silencieux des grandes réflexions techniques que mène depuis un certain temps la Cour avec l'appui d'universitaires chevronnés et de personnalités de talent sur des sujets contemporains qui touchent à l'office du juge. La Cour suprême, par sa vocation de juge de cassation, en charge de l'harmonisation et de l'uniformisation de la jurisprudence nationale se prononce sur les grandes questions qui présentent le plus souvent de vrais enjeux de société.

Il en découle que son œuvre impacte le fonctionnement et la régulation de notre société.

La juridiction doit par conséquent, dans la transparence, la visibilité, l'anticipation responsable s'adapter aux évolutions de son époque, se laisser découvrir et s'ouvrir à son environnement. Elle doit

rester les yeux ouverts sur les grandes mutations sociétales qui s'opèrent de nos jours.

Il ne peut en être autrement car elle se doit, en tout instant, d'assumer sa mission ou son rôle de gardienne du raisonnement juridique dans notre pays.

Les échanges intellectuels que nous auront dans quelques instants visent à nous permettre d'avoir une vision panoramique sur les opportunités qu'offre l'intelligence artificielle, sur les défis, les exigences juridiques et les implications judiciaires de ce grand pas que franchit l'humanité.

**Mesdames et messieurs,**

Vous pouvez vous en douter, dès lors que surgit une nouvelle problématique, une question sociétale

nouvelle, qu'il s'agisse d'innovations technologiques, de transformations sociétales ou de comportements nouveaux pouvant impacter aussi peu que ce soit, la vie en communauté, il est difficile, voire tout simplement impossible que ces changements laissent durablement indifférente la justice chargée de réguler les rapports sociaux, les rapports inter-spécifiques.

Le présent café juridique qui a pour thème, **« l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle »** s'inscrit clairement dans cette perspective et je ne doute pas que les nombreuses interrogations que suscite le thème de notre café juridique obtiendront des réponses ou des approches de réponses appropriées.

Aussi et à ce stade de mes propos, me permettez-vous d'exprimer toute notre gratitude et nos plus

vifs et chaleureux remerciements à toutes les personnes qui ont accepté d'introduire nos échanges. Nous nous réjouissons de la mobilisation de leurs expertises et les assurons de notre amitié sincère. La Cour suprême se satisfait de ce partenariat naissant entre elle et l'agence francophone et africaine de l'Intelligence Artificielle (AFRIA) et l'Amicale Béninoise du Centre d'Etudes Stratégique de l'Afrique (ABECESA)

### **Mesdames et messieurs,**

Le numérique a révolutionné nos habitudes et pratiques. Quid de l'intelligence artificielle ? Constitue-t-elle un précieux apport à l'art de juger, ou est-elle de nature à remettre en cause les méthodes et pratiques judiciaires ? Ainsi,

l'intelligence artificielle peut-elle se substituer au juge pour régler tous les litiges portés devant les Cours et tribunaux de la République ? Le recours aux algorithmes contribue-t-il à rendre la justice plus accessible, plus prévisible et plus respectueuse des principes fondamentaux d'un jugement équitable ?

D'aucuns pourraient penser que se pencher sur l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle manque de pertinence en raison des nombreux autres sujets qui auraient pu faire l'objet des réflexions et échanges de ce jour. Je puis d'ores et déjà, les rassurer de ce que les communicateurs s'attèleront à montrer tout l'intérêt de la problématique en discussion et les effets bénéfiques et/ou nocifs de l'intelligence artificielle

sur le meilleur fonctionnement du service public de la Justice.

Nous sommes conviés à un débat d'idées sans préjugés quelconque.

**Distingués participants ;**

**Mesdames et Messieurs ;**

C'est au bénéfice de ces propos liminaires, que je déclare ouverts, ce jour jeudi 11 juillet 2024, les échanges du deuxième café juridique de la Cour suprême, consacré à l'avenir de la justice à l'ère de l'intelligence artificielle.

Fructueux débats à tous !

Je vous remercie de votre aimable attention !

**Victor Dassi ADOSSOU**